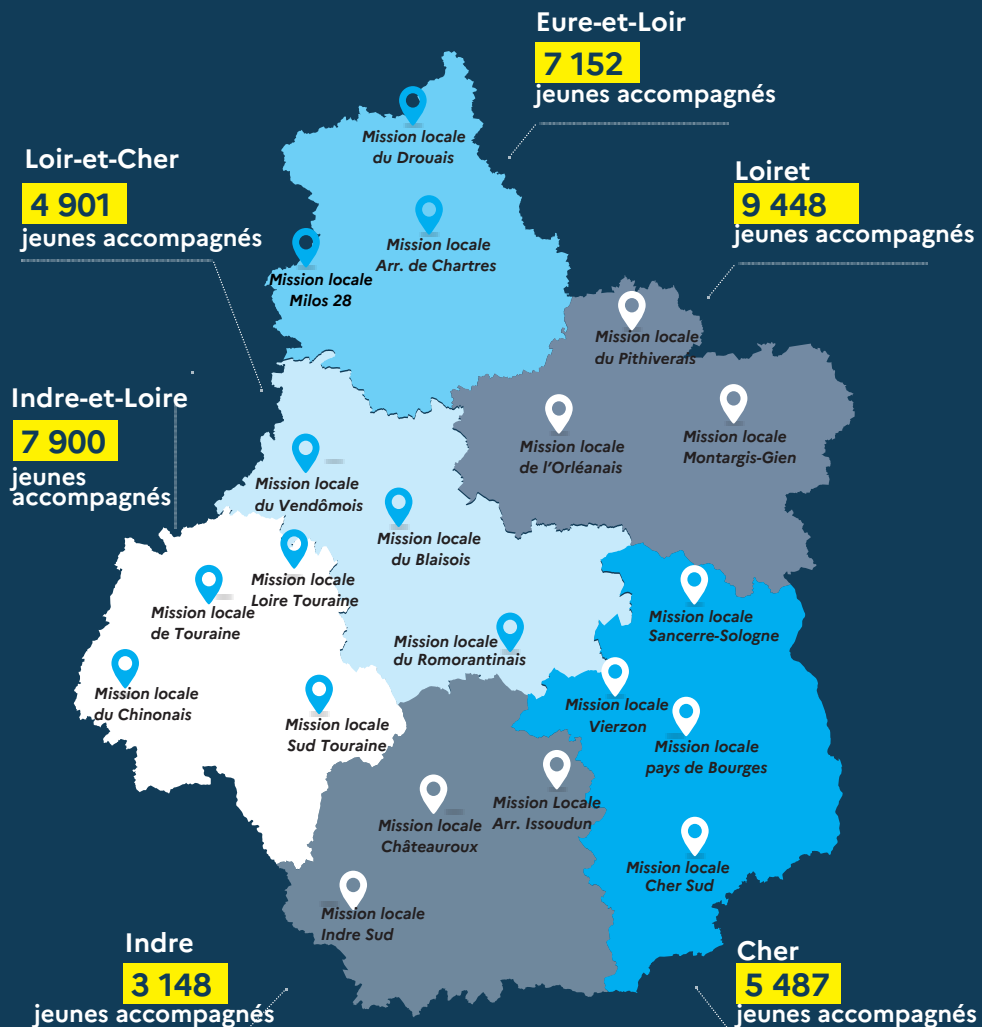


20 MISSIONS LOCALES EN RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE

360 Lieux d'accueil, 533 salariés



Association Régionale des Missions Locales
Amicentre-Val de Loire
15 Avenue de Vendôme • 41000 BLOIS
06 58 11 41 22

Directrice de la publication: Véronique CARRÉ - Réalisation : SESE (Service Études, Statistiques et Évaluation)
Publication : Septembre 2026

PRÉFET
DE LA RÉGION
CENTRE-VAL
DE LOIRE

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction régionale
de l'économie, de l'emploi, du
travail et des solidarités

L'accompagnement des jeunes par les missions locales

DREETS INFOGRAPHIE

RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE EN 2025

Une mission locale est une association du service public de l'emploi. Elle a pour mission de permettre à tous les jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire de surmonter les difficultés qui font obstacle à leur insertion socio-professionnelle par un accompagnement global : emploi, formation, orientation, mobilité, logement, santé, accès à la culture et aux loisirs. Elle s'appuie notamment sur des dispositifs mis en place par l'État (PACEA, Contrat d'Engagement Jeune, Parcours d'Appui et d'Orientation...) et les collectivités territoriales.



L'accompagnement des jeunes par les missions locales
Région Centre-Val de Loire

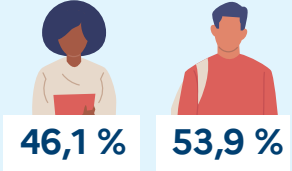
centre-val-de-loire.dreets.gouv.fr/Etudes-et-statistiques

38 036 JEUNES ACCOMPAGNÉS en 2025

+ 207 jeunes accompagnés par rapport à 2024

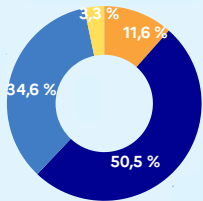
Un jeune sur deux est âgé de 18 à 21 ans

Répartition des jeunes accompagnés par genre



Répartition des jeunes accompagnés par tranche d'âge

Moins de 18 ans 18 - 21 ans
22 - 25 ans 26 ans ou plus



Plus d'un jeune sur trois réside en zone d'habitat prioritaire (45,5 %)

28,4 %

des jeunes accompagnés résident en Zone FRR



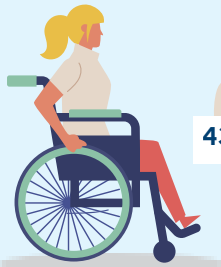
17,1 %

des jeunes accompagnés résident en Zone QPV



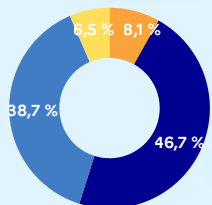
2 520 jeunes accompagnés sont Reconnus en Qualité de Travailleurs Handicapés (RQTH), soit 6,6 % des jeunes accompagnés

Moins de 18 ans 18 - 21 ans
22 - 25 ans 26 ans ou plus



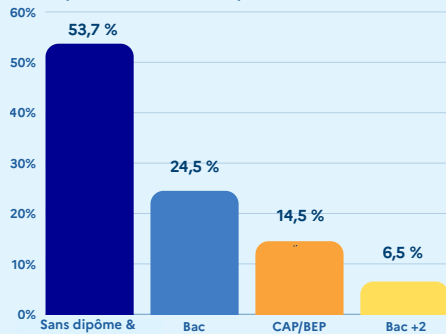
43,3 %

56,7 %



Un jeune sur deux, accompagné par le réseau, est sans diplôme

Répartition des jeunes accompagnés par niveau de qualification



15 767 jeunes nouvellement accueillis

+ 3,8 % par rapport à 2024



6 910 jeunes ont bénéficié du Contrat d'Engagement Jeune (CEJ) en 2025

Le contrat d'engagement jeune remplace la Garantie jeunes depuis le 01/03/2022. Il s'inscrit dans la continuité du plan « 1 jeune, 1 solution » et s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans en situation de vulnérabilité et aux personnes de moins de 30 ans reconnues handicapées.

Ce contrat permet de bénéficier d'un accompagnement par un conseiller dédié qui suit le jeune tout au long de son parcours, un programme intensif d'au minimum 15 à 20 heures par semaine qui peut se traduire notamment par des stages, des formations ou un service civique et une allocation en fonction des ressources. Le but est d'accéder à un emploi durable.

48,1 % des jeunes accompagnés sont entrés en dispositif CEJ ou PACEA

PACEA : Parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie est un parcours d'insertion professionnelle pour les jeunes suivis par les missions locales. Il s'agit d'un dispositif modulable et adaptable selon les besoins du jeune
FRR : une zone France Ruralités Revitalisation est en vigueur depuis le 1er juillet 2024 en remplacement des anciennes zones de revitalisation rurale (ZRR), soutient l'attractivité des communes rurales fragiles

QPV : un Quartier Prioritaire de la Politique de la ville est un territoire d'intervention du ministère de la Ville, identifié selon un critère unique, celui du revenu par habitant.

RQTH : Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé est un statut administratif officiel attribué par la MDPH

Source : I.Milo et Pop-extranet, extraction mars 2026

Bilan de l'accompagnement des jeunes

3 866

ont bénéficié d'une PMSMP (Période de mise en situation en milieu professionnel)

14 447

ont conclu au moins un contrat de travail (hors alternance)

5 345

ont accédé à une formation et 1 399 sont retournés en scolarité

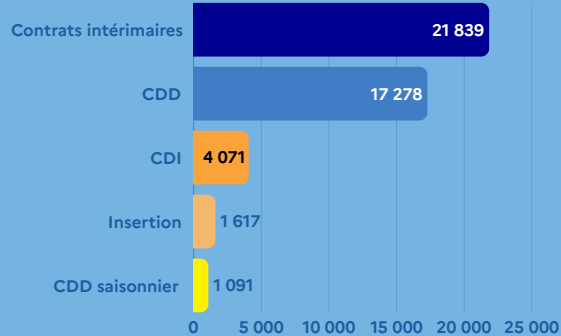
3 241

ont signé un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation

8 572

sont entrées en PAO (Parcours d'Appui et d'orientation) depuis le 1er janvier 2025

46 197 contrats ont été signés



Le financement des missions locales

État - Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités

74,5 %

Conseil régional
10,7 %

Communes et inter-communalités
7,7 %

France Travail (dont Avenir pro)
6,7 %

0,4 %

Total du financement : 27 338 627 €

Source : Financements des ML de la région Centre-Val de Loire en 2024 (données ICARE saisies en 2025)